



PAYS LOUDUNAIS
Communauté de Communes

Réf : 23020056 agt
Dossier suivi par *anne-cecile.moron@pays-loudunais.fr*

V/Ref :
athenais.maxime@vienne.gouv.fr

Loudun, le 27 février 2023

**A l'attention de l'Unité Urbanisme
Opérationnel – SHUT
Direction départementale des
territoires
20 rue de la Providence
BP80523
86020 POITIERS**

Envoi par courriel

Objet : Consultation - PC 086 210 22 A0010 - Roiffé

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de demandes d'autorisation d'urbanisme portant sur des projets d'énergie renouvelable, l'EPCI concerné par le terrain d'emprise doit être consulté (avis simple) en même temps que les autres services au titre de son plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Réunis le 31 janvier 2023 au siège de la communauté de communes, les vice-présidents ont émis un avis favorable au projet de centrale photovoltaïque localisée à Roiffé – ci-dessus référencée.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Joel Dazas,
Président de la communauté de
communes du Pays Loudunais

Communauté de communes du Pays Loudunais
2 rue de la Fontaine d'Adam • BP 30 004
86201 LOUDUN CEDEX
Tél. : 05 49 22 54 02 • Fax : 05 49 22 99 77
contact@pays-loudunais.fr

 **Pays
Loudunais**
Terre d'imagina re